

OBJECTIFS DE LA PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE

Extrait du référentiel :

« 1.2. Objectifs généraux

- Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :
- d’appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l’entreprise ;
- de comprendre l’importance de l’application des règles d’hygiène et de sécurité ;
- d’intervenir sur des ouvrages de type industriels intégrant des techniques de mise en œuvre dont les établissements de formation peuvent ne pas disposer ;
- d’utiliser des matériels d’intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles ;
- de comprendre la nécessité de l’intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- d’observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
- de prendre conscience de l’importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l’entreprise.

1.3. Compétences à développer

Les entreprises d’accueil devront permettre d’aborder au minimum trois des quatre domaines d’intervention des travaux publics (les terrassements, les routes, les canalisations et les ouvrages d’art), sans pour autant exclure la possibilité d’effectuer les différentes périodes de formation dans les quatre secteurs d’activité.

ACTIVITES PREVUES	PFMP de 2 ^{de}	PFMP de 1 ^{ère}	PFMP de 1 ^{ale}
1. Participer à la préparation technique du chantier			X
2. Quantifier les besoins de son équipe en matériel, matériaux et outillage		X	X
3. Intégrer la sécurité dans l’organisation des travaux	X	X	X
4. Organiser le poste de travail	X	X	X
5. Répartir les tâches au sein de l’équipe			X
6. Vérifier et prendre en charge les livraisons de matériaux, matériels et outillages		X	X
7. Implanter et tracer		X	X
8. Poser, maintenir en état et déposer la signalisation et les protections collectives et/ou individuelles	X	X	X
9. Réaliser les terrassements généraux	X	X	X
10. Réaliser des tranchées ou fouilles (terrassement, blindage et remblaiement)	X	X	X
11. Réaliser des réseaux et branchements (eau potable, assainissement et réseaux secs)	X	X	X
12. Réaliser un corps de chaussée et des travaux de voirie	X	X	X
13. Réaliser des ouvrages en béton armé	X	X	X
14. Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages	X	X	X
15. Suivre l’avancement du chantier		X	X
16. Assurer la communication de proximité			X
17. Contrôler l’ouvrage en cours de réalisation et en vue de sa réception		X	X